pourvu de voix, de mains et de pattes : une espèce de chameau parlant — et persuade Ève que Dieu a défendu de *toucher* l'Arbre de la Science. Il le touche, et ne meurt pas ! Ève, ayant « grossi » l'interdit divin, s'étant suscité des lois où il n'y en avait pas, enfreint le précepte imaginaire, voit Schammaël (Ange de la Mort) se jeter sur elle, craint de mourir seule (auquel cas Élohîm fera don d'une seconde femme à son époux), et se décide, par amour pour Adam, à l'entraîner dans la mort en l'amenant à désobéir avec elle ! Tel est le récit qu'on trouvera dans le ch. 13 de la *Pirqé de Rabbi Éliézer*, dans la *Béreschîth Rabba*, 8, 12, 16, 18, 19 ; et dans le *Yalkouth Schiméoni*, I, 8 C). Bien entendu, pas un seul théologien juif, tout en admettant que la Chute avait eu, pour Adam et pour sa descendance, des suites fâcheuses, n'admettait la doctrine d'une tare originelle, polluant héréditairement la nature humaine (Weber, *System der Altsynagogischen Palästinischen Theologie*, p. 217).

Voici Satan partagé, dèsormais, entre trois rôles ; examinons-les rapidement...

1° *Accusateur des hommes*. — C'est au Livre de Job qu'il apparaît pour la première fois dans ce rôle. Il est « l'Adversaire », qui se présente devant Dieu, parce que le Tout-Puissant l'y contraint (Job, 1 : 6-7 ; 1 Rois, 21 : 1 ; 22 : 21-22 ; Zach., 3 : 1-2) ; il fait, lui aussi, à sa façon, son service : « Le diable porte pierre »... Ni l'égal, ni le rival de Dieu (pas de dualisme). Yahweh lui permet certaines libertés, lui en interdit d'autres, lui impose des limites (Job, 1 : 12 ; 2 : 3-6). Nous retrouvons le Satan de Job à la fin de ce chapitre, avant d'en venir à saint Jean.

Chez les rabbins, toute tentation de l'homme par Dieu s'effectue par l'intermédiaire de Satan. Ainsi, lorsque Yahweh veut qu'Abraham Lui sacrifie son fils, le *tentavit Deus Abraham* de Genèse, 22 : 1, devient un réquisitoire du Diable contre le patriarche, au Sanhédrin céleste (*Sanhédrin*, 89 B ; *Béreschîth Rabba*, 56) : Abraham n'est qu'un dévôt intéressé ; il vient d'avoir un fils et n'offre aucun sacrifice. Dieu répond que le patriarche offrirait même son fils. — Chiche ! réplique en substance le Mauvais... Dans le *Livre des Jubilés*, ch. 17, dans le *Tanchuma* ou *Yelamdenou*, 29 A et B, Isaac et Ismaël discutent de leurs mérites respectifs, et le premier se déclare prêt à s'offrir à Dieu. « Offrir même son fils, tel est le mérite premier de l'homme », dit Yahweh aux Anges qui s'opposent à sa création *(Tanch.)*. Chaque grande épreuve d'un serviteur de Dieu, dans l'Ancien Testament, ferait suite à quelque réquisitoire du Maudit...

2° *Séducteur des hommes*. — On lit dans la *Babha Bathra*, 16 A, que Satan n'est autre que le *Yetser haRa*, l'impulsion mauvaise, la perversité innée. Mais, en général, le Talmoud distingue entre Schammaël-Satan, *le* Mauvais, doué d'existence personnelle, indépendamment de nous, et *notre* concupiscence individuelle. C'est Dieu Lui-même qui, *avant la Chute*, nous inocula cette propension perverse, en même temps que l'aspiration au bien *(Yetser haTob)*, l'équilibre de ces deux tendances devant constituer l'homme « normal » (*Berakhôth*, 61 A). Notion des plus réconfortantes pour le pécheur, puisque « les deux lois qu'il trouve en lui » datent, l'une et l'autre, de sa création (*Béreschîth Rabba*, 14) ! La persistance en nous du mauvais principe est rigoureusement indispensable à la persis-